



Association pour la reconnaissance de **Noisement**, l'Aménagement de son Site
et la Sauvegarde de son Environnement Naturel

Noisement, le

Invitation à l'**Assemblée Générale Ordinaire**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
L'ARNASSEN tiendra son Assemblée Générale Ordinaire annuelle le

11 Décembre 2015, à 20h30

Au n°2 chemin des Meuniers

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- rapport moral et d'activité
- rapport financier
+ sujets d'actualité : nouvelle communauté d'agglomérations, Alternatiba, Afterres 2050, etc.

Les adhérents qui ne pourraient pas se rendre à cette assemblée peuvent et doivent utiliser le pouvoir joint.

Le Président	le Secrétaire	le Trésorier
Florent HEITZ	Fabrice SUBIRADA	Gilles MERANGER



ARNASSEN : Association pour la Reconnaissance de Noisement, l'Aménagement de son Site
et la Sauvegarde de son Environnement Naturel

POUVOIR

Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, veuillez nous retourner le pouvoir ci-dessous.

Nom :

Adresse :

donne pouvoir à :

de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ARNASSEN du .

Signature : (précédée de la mention « BON POUR POUVOIR »



ARNASSEN : Association pour la reconnaissance de Noisement, l'Aménagement de son Site
et la Sauvegarde de son Environnement Naturel

COTISATION 2016

Vous avez la possibilité de régler votre cotisation (à partir de 5€ par adhérent) lors de l'assemblée générale Ordinaire ou en nous retournant votre pouvoir.

Nom :

Nombre d'adhérents :

Total : [5€ ou plus] x [nombre d'adhérents] =

Chèque : à l'ordre de l'ARNASSEN

Association loi 1901 - siège social : 2, chemin des meuniers - Noisement - 77176 Savigny-le-Temple

Agrément préfectoral n°168 du 5 octobre 1999